

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-532
Devis Date	29 avril 2024
Valable jusqu'à	29 avril 2024
Total	4 970,00 €

A l'attention de

Myriam SAHLI
sahli.myriam01@gmail.com

Retrouvez les photos de votre villa pilotis aux Maldives [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Vols A/R TURKISH AIRLINES Départ de Nice le 11 novembre 2024 à 18h05, arrivée le 12 novembre 2024 à 12h20 aux Maldives (escale 3h40 à Istanbul), Retour le 17 novembre 2024 depuis les Maldives à 22h20, arrivée à Nice le 18 novembre 2024 à 10h05 (escale 4h25 à Istanbul).	1 695,99 €	1 695,99 €
1	DHIGUFARU ISLAND RESORT 5 nuits villa bodhanfulhu pilotis avec piscine privée pension complète (tous les repas sans les boissons) + transferts hydravion inclus 12 au 17 novembre 2024 2 adultes	3 274,01 €	3 274,01 €

Sous Total	4 970,00 €
Tax	0,00 €
Total	4 970,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre

carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire)

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.
